



MAIRIE  
DE  
POCÉ-SUR-CISSE

Tél. 02 47 57 18 15  
Fax 02 47 57 02 13

e-mail : mairiedepoce@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE TOURS  
CANTON D'AMBOISE

## COMMUNE DE POCÉ-SUR-CISSE

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 29 MARS 2021

#### Lors de la séance du 29 mars 2021 :

##### Urbanisme :

Le maire a indiqué que la Communauté de Communes du Val d'Amboise n'a pas préempté pour l'acquisition des parcelles cadastrées :

- section B n° 2093 d'une superficie de 920 m<sup>2</sup> située résidence de la Vovellerie,
- section B n° 1605 d'une superficie de 441 m<sup>2</sup> située résidence du Château,
- section C n° 584 et 586 d'une superficie totale de 1019 m<sup>2</sup> situées route des Vallées.

Le conseil municipal a :

##### Finances :

- approuvé le Compte de Gestion 2020 de la commune, qui laisse apparaître un résultat de clôture de 23 553,67 € en section d'investissement et de 484 359,51 € en section de fonctionnement,
- approuvé le Compte Administratif 2020 de la commune, faisant ressortir un excédent de fonctionnement de 484 359,51 € et un excédent d'investissement de clôture de 23 553,67 €,
- voté l'affectation de résultats de l'exercice 2020 comme suit :
  - un excédent cumulé de fonctionnement de 484 359,51 €
  - un excédent cumulé d'investissement de 23 553,67 €
- décidé d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire comme suit :
  - Affectation complémentaire au 1068 6 846,33 €
  - Affectation en excédent reporté de fonctionnement (002) 477 513,18 €
- fixé les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2021, dans le cadre de la loi des finances pour 2020 :
  - Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 32,23 %, répartie de la manière suivante 15,75 % commune et 16,48 % département
  - Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 48,03 %
- approuvé le Budget Primitif 2021 s'équilibrant en recettes et dépenses à 1 158 031,70 € pour la section d'investissement et à 2 044 764,70 € pour la section de fonctionnement,
- autorisé le maire à signer un contrat de prêt auprès de la Caisse d'Épargne Loire Centre, pour un emprunt de 400 000 € sur 20 ans, qui va permettre de financer le programme des travaux d'investissement 2021,
- voté les subventions 2021 aux associations sportives et culturelles de la commune, et à divers autres associations et organismes,

.../...



.../...

- décidé de verser la participation au Centre Communal d'Action Sociale de Pocé-sur-Cisse pour l'exercice 2021 dont le montant est fixé à 3 000 €,
- décidé de solliciter une subvention de 3 500 € auprès du SIEIL pour l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique Renault Kangoo pour les services techniques, dans le cadre de l'engagement de la commune dans une démarche de développement durable,

#### Personnel :

- approuvé le tableau des effectifs de la collectivité pour les emplois permanents et non permanents et a inscrit au budget de l'exercice en cours les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés.
- décidé de reconduire l'attribution des chèques Cadhoc et culture au personnel communal titulaire et contractuel,

#### Voirie :

- autorisé le maire à signer avec la commune de Nazelles-Négron, une convention de versement d'un fond de concours pour la réalisation d'un bassin d'eaux pluviales route des Vallées,
- après l'approbation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) en octobre 2019 et afin que ce dispositif soit règlementairement validé par les services de la DDT 37, le conseil municipal a fixé la programmation des travaux dans le temps,

#### Bâtiments communaux :

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer :

- un contrat pour la vérification des installations électriques et de gaz des bâtiments communaux pour une période de 3 ans avec la société DEKRA Industrial de TOURS,
- un avenant à la convention avec la Poste suite à l'installation d'un ilot numérique dans les locaux de l'Agence Postale Communale,
- un nouveau contrat de location et de maintenance d'une durée de 5 ans pour les installations téléphoniques des services municipaux avec la société Sisteo Communication de TOURS.

Fait à Pocé-sur-Cisse, le 13 avril 2021

Le Maire,  
Claude COURGEAU

